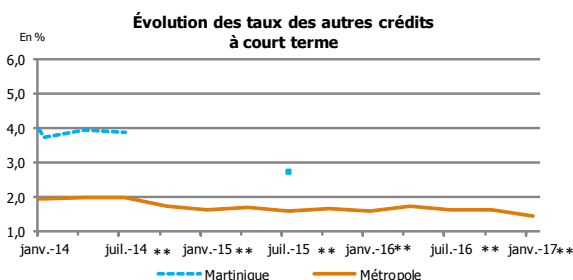
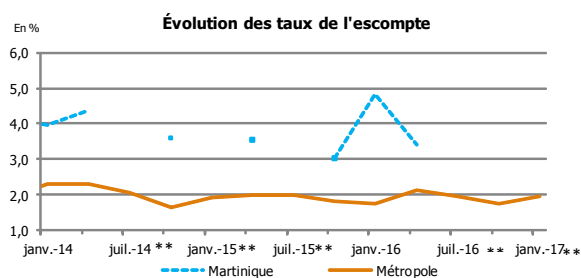
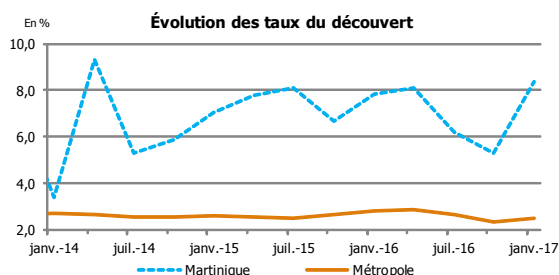
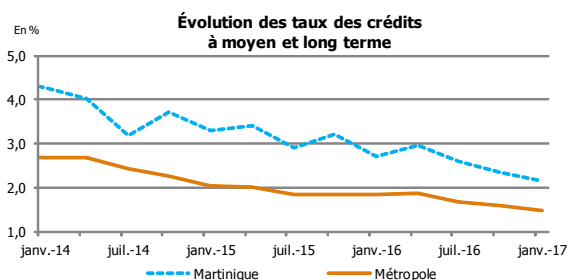


Coût du crédit aux entreprises à la Martinique et dans les autres DOM Janvier 2017

Le coût du crédit aux entreprises évolue de façon contrastée en début d'année. Après une baisse sur les deux derniers trimestres de 2016 (-189 pdb puis -94 pdb), le taux moyen du découvert enregistre une hausse significative de +311 pdb au mois de janvier 2017. Pour mémoire, ce taux avait été impacté à la baisse au trimestre dernier par une opération atypique ; en ne tenant pas compte de cette dernière, la hausse du coût du découvert s'élève à 156 pdb en début d'année. À l'inverse, le taux moyen des crédits à moyen et long terme diminue ce trimestre (-18 pdb).

L'augmentation du taux moyen du découvert et le repli du taux des crédits à moyen et long terme sont également observés en France métropolitaine, les taux métropolitains demeurant inférieurs aux taux martiniquais. Les écarts recensés, particulièrement significatifs pour les crédits à moyen et long terme, sont en partie liés à des coûts de fonctionnement et de structure plus élevés en outre-mer (masse salariale, coût du risque, etc.) et à la typologie du tissu entrepreneurial (part des TPE plus importante qu'en France métropolitaine).

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA MARTINIQUE¹



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole	Martinique	Métropole
Crédits à moyen et long terme								
oct-16	2,34 (1)	1,61	5,45	1,56	3,72	1,43	3,60	1,46
janv-17	2,16	1,48	6,06	1,58	4,14	1,42	n.s.**	1,46
Découvert								
oct-16	5,28 (2)	2,34	11,28	9,49	10,28	5,76	8,62	4,04
janv-17	8,39	2,50	10,67	9,86	9,95	6,49	10,10	4,75
Escompte								
oct-16	n.s.**	1,76	n.s.**	2,67	n.s.**	3,84	n.s.**	3,02
janv-17	n.s.**	1,95	n.s.**	3,36	n.s.**	3,23	n.s.**	2,93
Autres crédits à court terme								
oct-16	n.s.**	1,63	n.s.**	2,17	n.s.**	2,02	n.s.**	2,25
janv-17	n.s.**	1,45	n.s.**	2,12	n.s.**	1,95	n.s.**	1,90

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

** Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

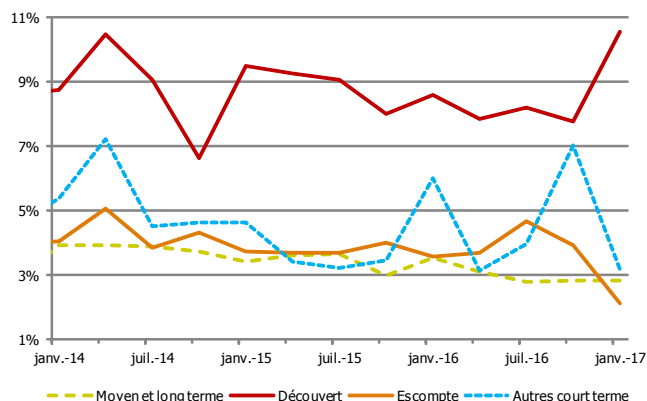
(1) 2,76% sans une opération atypique réalisée par une banque de la place

(2) 6,83% sans une opération atypique réalisée par une banque de la place

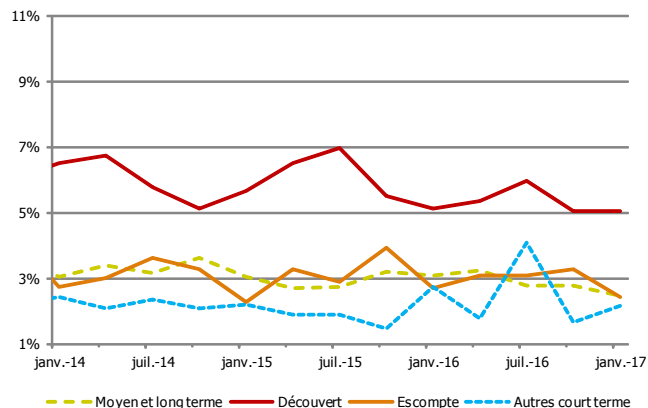
¹ La comparaison des taux par tranche de montant permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition des parcs d'entreprises dans les DOM, les crédits octroyés concernent majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont généralement les plus élevés.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

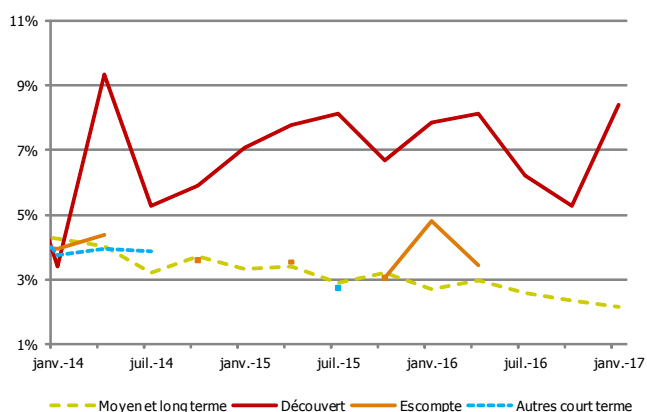
Guadeloupe



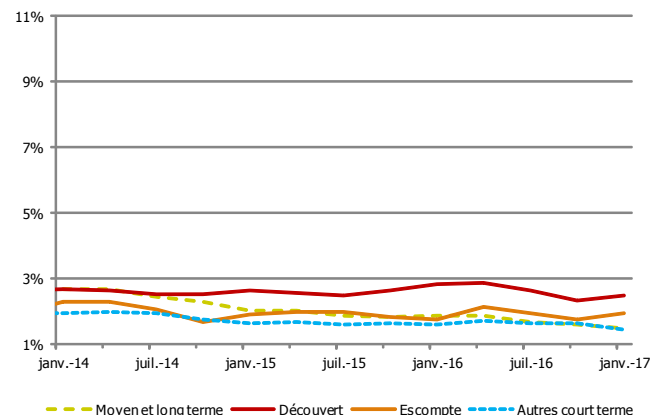
La Réunion



Martinique



Métropole



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel.

L'enquête de janvier 2017 exploite 2 715 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois. Pour information, les taux de l'enquête de juillet ont été révisés suite à la réintégration des guichets de l'ex-Banque des Antilles françaises (BDAF) suite à sa fusion avec la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC) en mai 2016.

L'enquête se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long terme » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilités de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés comme présentant un faible taux de significativité avec un astérisque (*). En dessous de 20 observations, les taux sont présentés comme non significatifs et signalés avec deux astérisques (**); ils ne seront ni calculés ni intégrés dans les graphiques.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégorie calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P.-Y. LE BIHAN - Responsable de la rédaction : D. KASPER

Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : juin 2017